

ROYAUME DU MAROC

SERVICE DU CHEF DU GOUVERNEMENT

CAISSE DE COMPENSATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 6/2017

Séance publique

Le **16 Novembre 2017** à dix heures, il sera procédé au siège de la Caisse de Compensation, sis 49 bis Rue Patrice Lumumba à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°6/2017 sur offres des prix ayant pour objet : **achat de matériel informatique lot-unique**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement contre récépissé auprès du bureau d'ordre de la Caisse de Compensation 49, bis Rue Patrice Lumumba, Rabat, Tél : 05 37 76 06 06 - Fax : 0537 76 17 56, ou téléchargé sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou sur le portail de la Caisse de Compensation www.cc.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **sept cent dirhams (700 dhs)**.

Le coût estimatif est de : **vingt-six mille six cent quarante dirhams toutes taxes comprises (26 640 dhs/TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'article **10** du règlement de la consultation.

Le dépôt des plis est au choix des concurrents :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Caisse de Compensation, 49 bis Rue PATRICE LUMUMBA, Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, 49 bis Rue PATRICE LUMUMBA, Rabat.
- Soit les transmettre par voie électronique conformément à la décision du Ministre de l'Economie et des Finances n°14-20 du 04 septembre 2014 relative à la dématérialisation des marchés publics.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **4** du règlement de la consultation.

Les concurrents sont tenus de déposer au bureau d'ordre de la Caisse de Compensation, sis 49 bis Rue Patrice Lumumba à Rabat, les prospectus, notices ou documents techniques au plus tard le 15 Novembre 2017 avant 14h30.

N.B : tout document fourni sous forme de copie doit être certifié conforme à l'original.